

GRILLES INDICIAIRES AU 1ER JANVIER 2018
POINT D'INDICE MAJORE : 4,68601 €

CHEF DES SERVICES TECHNIQUES

Echelon	Durée	Indice
	échelon	majoré
1er échelon	2 ans	658
2e échelon	2 ans	696
3e échelon	2 ans	734
4e échelon	2 ans	783
5e échelon	2 ans	821
Echelon spécial		HEA